

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

ELECTROSTAR

Siège social: Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013

La société ELECTROSTAR publie ci dessous ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2022.

Indicateurs	2ème Trimestre			Cumul du 01.01 au 30.06			2021 *
	2022	2021 *	Var en %	2022	2021	Var en %	
Chiffre d'Affaires H. T	75 305	1 341 998	-94%	331 597	4 122 387	-92%	5 103 583
I. Total Chiffre d'affaires (en DT)	75 305	1 341 998	-94%	331 597	4 122 387	-92%	5 103 583
II. Investissements	0	0	0%	0	9 492	-100%	14 311
* Crédits à court terme (découvert, financement de stock, impayés)				59 177 970	40 518 368	46%	48 045 390
* Escompte commercial & avances sur factures				31 415	2 301 916	-99%	404 799
* Engagements par signature				86 863	2 627 139	-97%	2 627 139
* Crédit moyen terme				55 366 623	61 893 875	-11%	59 514 000
III. Endettement total				114 662 871	107 341 298	7%	110 591 328

**Les indicateurs se rapportant à l'exercice 2021 restent provisoires jusqu'à l'approbation des états financiers par L'Assemblée Générale Ordinaire de la société.*

**Ces indicateurs ont été calculés sur la base des données comptables établies au 31/12/2021 et au 30/06/2022.*

Il est à préciser que ces indicateurs ont été calculés selon les formules suivantes :

Engagements bancaires = Crédit par caisse + Financement des stocks + Impayés + Escompte Commercial et Avances sur Factures + Engagements par signature + Financements en devises + Crédits Moyen Terme

L'analyse de l'évolution de ces indicateurs suscite les principaux commentaires suivants :

1. Sur le plan de l'exploitation :

La société ELECTROSTAR a réalisé durant le deuxième trimestre 2022 un chiffre d'affaires de 75 305 DT contre un chiffre d'affaires de 1 341 998 DT réalisé durant le deuxième trimestre 2021 enregistrant ainsi une baisse de 94% due à l'absence totale et prolongée de lignes de crédit de gestion.

Par conséquent, le chiffre d'affaires cumulé au 30 juin 2022 enregistre ainsi une baisse de 92% par rapport à celui réalisé à la même période de l'année dernière, baisse expliquée par les mêmes raisons citées précédemment.

Il est à noter que le retard enregistré dans l'octroi des lignes de crédit de gestion par les banques et notamment les lignes d'engagements par signature (accréditifs, crédits documentaires, obligations cautionnées etc.) a fortement pénalisé la société ELECTROSTAR et sa capacité de résilience, ceci sans oublier le contexte actuel qui est extrêmement défavorable aussi bien sur le plan économique que sur le plan sanitaire.

2. Sur le plan des engagements bancaires :

Les engagements bancaires de la société ELECTROSTAR au 30 juin 2022se sont élevés à 114 662 871 DT contre 107 341 298 DT au 30 juin 2021 ; soit une aggravation de 7% due essentiellement à une augmentation des impayés financiers et commerciaux et des agios débiteurs répercutés sur les débits en compte.

Ceci étant, il y a lieu de préciser que ces engagements se répartissent comme suit :

- Crédits à court terme : 59 177 970 DT, soit une aggravation de 46% par rapport au 30 juin 2021dueparticulièrement à la hausse des impayés financiers, des impayés commerciaux et du découvert bancaire.
- Engagements par signature : 86 863 DT, soit une baisse de 97% par rapport au 30 juin 2021 et cette aggravation est liée à la baisse significative enregistrée dans l'activité d'ELECTROSTAR.
- Escompte commercial & Avances sur factures : 31 415DT, soit une baisse de 99% par rapport au 30 juin 2021expliquée surtout par la baisse du chiffre d'affaires.
- Crédits à moyen terme : 55 366 623DT, soit une baisse de 11% par rapport au 30 juin 2021, expliquée par l'affectation des échéances impayées dans les crédits à court terme,

3. Sur le plan des investissements :

Aucun investissement n'a été réalisé durant le deuxième trimestre 2022.

4. Perspectives 2022-2023 :

La société ELECTROSTAR informe le public que la vraie relance commencera à partir du deuxième trimestre 2022 et que les contre-performances du premier semestre étaient attendues. En effet, le deuxième semestre 2022 verra la mise en application effective des termes du protocole d'accord (et de son avenant) signé avec un pool bancaire et dont l'objet principal est de restructurer les dettes d'ELECTROSTAR et surtout de lui octroyer des lignes de crédit de gestion pour qu'elle puisse relancer son activité dans les plus brefs délais.